

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 21.06. 2017	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : 23106./2017	N° d'enregistrement: F0931770196.
OAP "LE RIAU" - Route Départementale 96 Création d'un ensemble immobilier de log		
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	es) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		。 第一章 第一章
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SNC MARIGNAN RESIDENCES	THE RESERVE OF SHIP SHIP
Nom, prénom et qualité de la personne	Frédérique MONICHON	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 4 1 9 7 5 0 2	5 2 0 0 0 2 7 Forme juridique	e SNC
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoir	e n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. dimenslonnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard d (Préciser les éventuelles rubriques issues d'	
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Dépôt d'un permis de construire pour la consplancher de 10 107m²) sur un terrain d'assiet: Sachant que le permis de construire déposé s' foncière du périmètre détaché est de 47 485 il convient de préciser qu'il est également pro d'aménager pour la réalisation de 10 lots à ba d'environ 1400m²).	struction de 140 logements (surface de te de 104 238m². vaut division primaire, et que l'emprise m². évu sur cette OAP, le dépôt d'un permis
NEW YORK OF THE RESERVE OF THE RESER	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formul	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d	du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition	
Réalisation d'un ensemble de construction - 59 logements collectifs sociaux en R+2 - 16 logements semi-collectifs sociaux en - 30 logements collectifs accession en R+2 - 35 villas jumelées en R+1 - 260 places extérieures aménagées le lon	R+1	es intégrées aux Villas

	Atla	215-	allen		
4.7	UDI	ecus	CU	projet	

Cette future opération est localisée dans un secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) "Le Riau" définie par la Commune de Peyrolles-En-Provence dans le cadre de son PLU.

The American Street

Ce projet, localisé sur une zone destinée à l'urbanisation, permettra donc :

- d'augmenter l'offre de logements en prenant en compte les contraintes de mixité sociale (50% de logements sociaux)
- une insertion adaptée aux caractéristiques locales, avec des bâtiments de logements collectifs de faible hauteur et des logements de type "bastides"
- la prise en compte du caractère rural des alentours avec proportion importante d'espaces verts.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

3441 2884

Projet réalisé en 1 phase après acquisition du terrain (démarrage prévisionnel à compter du 4ème trimestre 2018).

La réalisation sera exécutée sur une période de 24 mois de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les logements sociaux seront propriétés d'un opérateur non désigné à ce jour.

Les logements en accession seront vendus au détail en VEFA.

La décision de l'autorité environner Permis de construire pour les 140 logi	Istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été o mentale devra être jointe au(x) dossier(s) a'd ements. bâtir, puis permis de construire déposé par cha	utereation(s).
	projet et superficie globale de l'opération - pré	to the state of th
	deurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette du terrain (CERFA) Assiette foncière de l'opération projet Superficie du projet construit dans le Superficie des 10 lots à bâtir (permis d		104 238m ² 47 485m ² 10 107m ² 1 400m ²
4.6 Localisation du projet		CONTRACTOR OF THE STATE OF THE
Adresse et commune(s) d'impiantation	Coordonnées géographiques 1 Long.	05°60'23"52 Lat. 43°64'89"54
Route de Riau (D96) 13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE Parcelles: AD 50, 51, 52, 53 et 54 AC 72, 73, 75, 76	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°.11°a) b),12°.13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	°'_"_ Lat°'"_ _°'="_ Lat°'_"_
.7 S'agit-il d'une modification/extens	oignez à votre demande les annexes n' sion d'une instaliation ou d'un ouvrage existe u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét	ant? Oui Non X
4.7.2 St out, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Affin de réunir les informations nécessaires pour remptir le toisteau cl-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartegraphie interactive CARMEN, disparible sur le site de chaque direction régionale.

Le tita internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrioue concernant la demande de cas par cos, la liste des sites infernet où trouver les dannées environnementales par région uffes pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, fauristique et flatistique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Selon la carte du classement sonore des infrastructures routières annexée au PLU
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		Il existe un PPRN sur la Commune pour une partie inondation et une partie mouvements de terrain. Le projet est donc concerné par le PPRN, mais hors des zones d'aléas définies par ce document.
Dans un site ou sur des sots pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmétre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Projet situé à proximité de la ZSC "Montage SAINTE Victoire" (500m), de la ZSC "la Durance" (1,5km), de la ZPS "La Durance" (1,5km) et la ZPS "Massif du Petit Lubéron" (2,8km).
D'un site classé ?		×	

.1 Le projet envis leuillez compléte	agé est-il <u>suscep</u> r le tableau suiva	<u>fible</u> d int :	'avoir	tes incidences notables sulvantes ?
Incidences (potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
crás d'ec	i, dans quel		×	
drati mor prév mas sout	iquera-141 des rages / ou des iffications isibles des ses d'eau erraines ?		×	
	excédentaire natériaux 7		×	
mate Si ou ressc	déficitaire en ériaux ? i, utilise-t-il les surces naturelles at ou du saus-		×	
d'en pertu dégr destr biod exist flore, cont écol	susceptible traîner des urbations, des adations, des uctions de la iversité ante : faune, habitats, inuités ogiques ?		×	
lieu naturel Si le p dans d'un 2000, susce un im habii espè	projet est situé ou à proximité site Natura , est-il eptible d'avoir npact sur un tat / une ce inscrit(e) au ulaire Standard onnées du site?		×	Conformément à l'étude simplifiée réalisée par un naturaliste

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		
	Est-il concerné par des risques fechnologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	Le projet est situé en dehors de la zone d'aléa inondation définie dans le PPRI de la Commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		Trafic généré limité à l'emprise du site et est uniquement lié à l'usage résidentiel en phase exploitation.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	Sauf dans la phase de construction, ponctuellement avec les riverains.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Sauf dans la phase de construction, ponctuellement avec les riverains (risque peu faible en raison de la non présence de sous-sols sur l'opération)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-1-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Rejet des bassins de rétention des eaux pluviales dans le fossé en bordure de voirie départementale au Nord du Site. Le système de gestion des eaux pluviales intégrera un séparateur à hydrocarbures.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-II la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		\boxtimes	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	\boxtimes	
approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, déciv		cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet identifié Non X Si out, décin		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
The state of the state of			

ui L'é es Qu	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les et égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join ne annexe traitant de ces éléments): étude simplifiée réalisée par un naturaliste indique que les atteintes pouvant être entraînées par notre projet sur les habitats pèces des différents sites sont évaluées de très faibles à nulles. ue notre projet n'engendre aucune atteinte sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire.	idre
- 0	conserver le rideau arboré au sud de la zone d'étude ainsi que le fossé en eau et la haie de platane au Nord sur la RD96 imiter les éclairages en prévoyant une orientation des lampes à Sodium vers le sol	
Ur	n séparateur à hydrocarbures sera mis en place pour le traitement des eaux pluviales.	
A	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	on
AL	nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. u regard du présent questionnaire, et de la réalisation d'une évaluation simplifiée par un naturaliste qui défini l'impact de na rojet comme étant "très faible", notre projet devrait être dispensé.	otre
	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	non publié ;	
2	d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	
	devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	

8.2 Autres annexes volonfairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veutilez compléter le tableau dijoint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, oinsi que les parties auraquelles elles se reliablent Objet Plan masse du projet de 140 logements soumis à permis de construire. Évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 réalisée par un naturaliste (Matthieu CHARRIER, date du rapport : 25/04/2017)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Marseille

SNC MARIGNAN RESIDENCES
L'Astrolabe - 79, Boule lard de Dunkerque
CS 80444 - 13235 MARSEILLE CEDEX 03
Tél : 04 96 15 18 15 - 18 px 124 96 35 1803
Siren : 41 9 750 252

